Conférence de presse SEC Suisse / USS du 26 mai 2009

# Apprendre tout au long de la vie: Il faut s'entraîner longtemps pour bien maîtriser ce que l'on sait !

*Mario Fehr, conseiller national, président de la SEC Suisse*

La formation professionnelle, toujours plus performante d'un point de vue qualitatif, est un facteur clé de la réussite économique suisse. Notre système de formation professionnelle est apprécié partout pour sa prise en compte de la demande, pour son efficience et pour sa proximité avec l'économie. Les examens professionnels et professionnels supérieurs („examens de maîtrise") ainsi que Ecoles Supérieures (ES) bénéficient d'une longue tradition et sont véritablement un pilier porteur de l'économie suisse.

C'est pourquoi l'USS et la SEC Suisse réclament conjointement l'introduction de chèques de formation dans tous les cantons pour toutes les personnes qui terminent leur formation professionnelle initiale par un certificat fédéral de capacité (CFC) ou par une formation équivalente au degré secondaire II (e. a. écoles de culture générale). D'une valeur de CHF 5'000, ces chèques de formation devraient permettre l'accès aux certifications du niveau de la formation professionnelle supérieure qui sont reconnues par la Confédération, et cela durant les cinq années qui suivent l'obtention de leur diplôme du degré secondaire II.

C'est un défi primordial de la politique de formation que de développer une formation professionnelle supérieure et de la maintenir comme modèle de réussite. Nous avons grand intérêt à ce que, dans notre pays, les personnes continuent à se former encore et toujours. Ce n'est qu'ainsi qu'elles garderont, sur la durée, de bonnes perspectives au sein du marché du travail. C'est de cette manière que nous pourrons renforcer l'employabilité en Suisse. Le besoin en personnel hautement qualifié augmente en fonction du développement technologique et de la tertiarisation de l'économie.

Environ 23% des jeunes de 20-29 ans participent à quelque 15% des formations continues en Suisse. Ce qui signifie que les jeunes professionnels sont déjà les plus conscients de l'importance de la formation continue et qu'ils sont les plus disponibles pour la formation continue. Par conséquent : peut-on dire que tout va bien ? Malheureusement pas : la SEC Suisse se préoccupe du maintien de cet atout économique. En temps de crise, les entreprises ont tendance à restreindre leur soutien aux formations continues de longue durée et la bonne volonté à conclure des engagements à long terme chute. Ce qui perturbe tout particulièrement la formation professionnelle supérieure.

En outre, en temps de crise, les personnes disposées à continuer à se former ont tendance à se tourner vers la formation générale, à savoir plutôt vers les hautes écoles spécialisées que vers la formation professionnelle en cours d'emploi qui s'étale sur plusieurs années. Ce qui

Kaufmännischer Verband Schweiz • Zentralsekretariat • Hans-Huber-Strasse 4 • Postfach 1853 • CH-8027 Zürich
Telefon 044 283 45 45 • Telefax 044 283 45 65 • info@kvschweiz.ch • www.kvschweiz.ch
Ihr Kontakt: Hansueli.Schuetz@kvschweiz.ch • Direktwahl: 044 283 45 78

n'a finalement rien à voir avec le déclin du soutien des entreprises, mais constitue plutôt un signe d'insécurité: on veut en quelque sorte garder ouvertes toutes les options possibles.

Justement en temps de crise, les entreprises et les personnes actives doivent s'efforcer de renforcer leur employabilité, ce qui ne sera vraiment garanti que par une formation initiale et une formation continue qui restent au plus près des réalités professionnelles. Il est particulièrement important qu'en Suisse l'investissement dans les savoirs soit ciblé et qu'il se maintienne à long terme. Si l'Etat ne réagit pas en ces temps où les entreprises réduisent leur budget de formation continue, ces formations continues disparaîtront alors qu'elles seraient plus importantes encore qu'à d'autres moments.

La promotion de la formation professionnelle supérieure doit se faire auprès des jeunes générations, comme le montre la structure d'âge des diplômé-e-s : Au moment de leur certification, ils ont en effet en moyenne 31 ans.[1] Entre ce moment de la certification et la reprise d'une formation continue au niveau de la formation professionnelle supérieure, il s'écoule donc *grosso modo* 10 ans ! ([2])

Pendant la crise, les jeunes professionnels sont plus fréquemment au chômage. Fin avril 2009, c'était le cas en Suisse pour plus de 5% des 20-24 ans. L'augmentation rapide et prévisible du chômage des jeunes met la société en devoir de renforcer les jeunes hommes et les jeunes femmes et ne nous permet pas d'accepter – aussi pour des raisons économiques – qu'un nombre élevé de jeunes gens soient ainsi exclus du monde du travail. La formation continue est également une mesure efficace et justifiée pour lutter contre le chômage des jeunes.

Notre enquête sur les fins d'apprentissage et sur le développement du chômage depuis la dernière crise démontre que, pour les jeunes, la reprise a lieu nettement plus tard que pour l'ensemble du marché du travail. Pour les jeunes professionnels, la certification issue d'une formation professionnelle supérieure constituerait déjà, du point de vue du marché du travail, une attestation de compétence et d'expérience professionnelle précieuse. Dans le même temps, les entreprises disposeront ainsi de praticien-ne-s hautement qualifié-e-s qu'elles pourront recruter lors du prochain décollage économique. Notre revendication de chèques de formation va par conséquent dans le sens des perspectives à venir aussi bien que des réalités actuelles de la crise.

Dans la formation professionnelle supérieure, une pierre angulaire serait ainsi posée pour soutenir notre économie : pouvoir lever les obstacles financiers à l'accès, par les classes moyennes, à une qualification complémentaire. Pourquoi tout ceci doit être lié à l'avenir à un outil de financement axé sur la demande? c'est ce que Mme Michèle Rosenheck va maintenant préciser dans le détail.

---

[1] Personen mit einem Abschluss der höheren Berufsbildung auf dem Arbeitsmarkt; BFS Aktuell, April 2009

[2] La médiane pour la reprise d'une formation se situe, p.ex. pour la haute école spécialisée en économie, un peu plus élevée, autour des 31 ans, pour les examens professionnels en économique ou en technique. Source: Personen Finanzflüsse in der Höheren Berufsbildung – Eine Analyse aus Sicht der Studierenden. Büro BASS, Januar 2009

# Conclusion

Embargo : 26 mai 2009, 14 h. 30

*Mario Fehr, Conseiller national, président de la SEC Suisse*

Une formation professionnelle proche de la pratique est une exigence primordiale, non seulement pour l'USS et la SEC Suisse , mais aussi et surtout pour les employé-e-s et les employeurs que ces associations représentent. Elle ouvre des perspectives et elle matérialise un appui essentiel à l'employabilité. Les chèques de formation augmentent la participation à la formation continue et encouragent le développement des personnes qui sont habituées à être en mouvement et à se former dans la perspective d'une formation tout au long de la vie.

Avec des chèques de formation, nous pouvons soutenir encore davantage les jeunes qui viennent de terminer leur d'apprentissage, et cela de manière durable, pour les amener à devenir des expert-e-s avec un savoir-faire le plus étendu possible, celui dont l'économie a ou aura besoin. Lors de la prochaine reprise économique, il faudra en effet pouvoir compter activement sur des praticien-ne-s hautement qualifié-e-s et pouvoir les engager. C'est ce qui justifie la consolidation de la formation professionnelle supérieure par le moyen de deniers publics supplémentaires.